

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 64

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Vaincue

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

C'est à la sollicitation de quelqu'un d'éclairé, dont on tait le nom que, malgré une répugnance naturelle de parler de soi, je me suis enfin déterminé à décrire, après 38 ans d'expériences, une vie des plus agitées, curieuse sous bien des rapports.

On y remarquera de belles espérances déçues, quoique bien fondées, ce que l'on peut avec une ferme résolution de volonté, aidé de certaine force d'âme puisée à la source de principes religieux, qu'un bon père a su m'incliner dès la plus tendre enfance.

Puissé-je, dans ce récit véridique, détruire les incrédules, en prouvant par expérience qu'il y a une Providence qui dirige tout ; que ce n'est pas un mot vide de sens ; que la différence est grande entre ce mot et le hasard.

Il sera question dans ces souvenirs, de l'une de nos plus hautes illustrations, du grand homme, l'idole d'alors, qui a rempli la majeure partie de l'Univers connu, de son nom, de ses exploits.

Pour commencer, qu'il me soit permis, lecteur ou lectrice bénévoles, de vous faire connaître notre génération, la race d'où nous sortons.

Généalogie de famille

La famille Guélat date de plusieurs siècles sur le continent. La souche provient d'Irlande,

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 8

VAINCUE

— Mais c'est de la folie, objecta Marthe qui croyait rêver. Voyons, tu veux qu'elle soit libre, qu'elle soit *veuve* ?... Mais pour que, *legalement*, tu sois mort, il faut une pièce authentique, un acte de décès...

— Les catastrophes brisant d'un coup des centaines de vies sont-elles donc si rares ?... J'en trouverai une... je m'y engloutirai, pour ainsi dire... Mon portefeuille glissé sur quelque malheureux défiguré, et je suis mort, disparu à jamais... et ma femme est veuve...

Il continua, s'animant :

de riches et puissants Seigneurs de cette nation héroïque par sa constance et sa persévérence dans la foi catholique, du nom primitif de Gweslar, faits prisonniers de guerre à la célèbre bataille de Bouvines en Flandres sous Philippe-Auguste et l'empereur Othon, en l'an 1214.

Je conserve comme un objet précieux un sceau en argent blasonné à leurs armes, un beau matou surmonté d'une couronne. Cet emblème a une signification.

Après bien des fatigues, en traversant la Gaule hérissée de monts, de ravins, de rivières, marais, ronces, broussailles, de forêts épaisse, impénétrables, ils atteignirent les confins de l'évêché de Bâle en Suisse, s'arrêtèrent à Bure où ils se fixèrent, aujourd'hui beau village qu'ils fondèrent à une lieue Nord-Ouest de la ville de Porrentruy.

Il me souvient d'avoir été fort jeune, dans la première maison de ce village, encore flanquée de tourelles à l'instar des anciennes manoirs, servant alors de colombiers : elle était habité par François Guélat dit *risque tout*^{*)} cultivateur aisné, l'un de leurs descendants. Les us et coutumes ont définitivement adopté ce nom jusqu'à présent intact et très-respecté.

De Bure ils vinrent s'établir dans la ville de Porrentruy où ils apportèrent leur industrie dans la teinture des tissus ; ils y montèrent des usines mises par des courants d'eau. Les produits de leurs fabriques bien achalandées, s'exportaient au loin : la Grèce, la Hongrie, Constantinople, Vienne recherchaient leurs écarlates, spécialités dans lesquelles ils excellaient sans concurrence.

Lors de l'invasion de l'Ajoie par les barbares du Nord en l'an 1635^{**)} sous le farouche

^{*)} Les sobriquets, assez fréquents, dans le pays servent à distinguer les diverses branches d'une famille.
^{**) L} même si miraculièrement échappé aux horreurs de la Saint Barthélémi.

— De la folie !... tu as dit de la folie, Marthe ?... Mais ce qui serait de la vraie folie, voit-elle, de celle qui pousse au crime, ce serait de demeurer, d'accepter le divorce, de courir le risque de la rencontrer au bras de son mari ; c'est mon projet insensé qui est la raison... Comment ne le comprends-tu pas ?

Il fit une pause et reprit lentement, avec une tranquillité, une assurance annonçant un projet mûri, inébranlable :

— Une fois disparu, n'attends de moi aucun appel : je ne puis te donner signe de vie... Seulement, aussitôt arrivée la catastrophe où je serai censé englouti, je me rendrai à l'hôtel Beau-Rivage, que tu as aperçu aux bord du Léman, près de Lausanne... Tu me retrouveras là... Demande M. Walter, pasteur protestant... De Beau-Rivage il est facile de s'embarquer, sans être remarqué, pour Genève... A Genève perdus dans une foule cosmopolite... Mais tu

duc de Saxe-Weimar, l'on a vu nos nobles ancêtres voler à la défense de la ville sur les remparts, diriger les réparations aux brèches, combattre en tête de la bourgeoisie les Suédois, lesquels étaient soutenus par un corps de troupes françaises que le roi très chrétien Louis XIII avait fait entrer dans l'évêché sous les ordres immédiats du marquis Jacques Nompar Caumont-de-la Force. Il tenait son quartier général au château de Fontenais à un quart de lieue des opérations du siège au midi.

On voit encore aujourd'hui sur les murs extérieurs de l'église des cidevant Jésuites, l'empreinte des projectiles enduits de mortier, laissés sur place en commémoration du siège.

Un peu en deçà au-dessus d'un évier de la maison Münch de Bellinghausen,^{*)} on voit la percée du boulet qui a enlevé la tête de sa fille aînée, aux côtés de son préteud le capitaine Choulat de St-Ursanne.

Le camp ennemi était dans un bas fond, aux pieds de la colline dite « la Perche » près de l'église de St-Germain d'Auxerre, consacrée aux inhumations : ce lieu appelé « la Schlisse » appartient aux héritiers Spahr.

Les temps devenus meilleurs, et leur branche de commerce prospère, nos ancêtres bâtirent la maison rue des Annonciades^{**)} qui nous a tous reçus au monde.

Mon aïeul paternel devenu veuf, convola en secondes noces avec Mme Poirée, veuve aussi et mère de deux enfants dont l'aîné était curé de la paroisse de Courroux, où ses cendres reposent sous les portail de l'église : une fille restée célibataire.

^{*)} Maison Maistre.

^{**) Cette maison qui fait le coin, et dont l'entrée se trouve dans la ruelle de la Cigogne, appartient aujourd'hui à la veuve Toni Widolf.}

— m'écoutes pas... A quoi songes-tu donc ?...

— Je songe... je songe, éclata-t-elle en pleurant, que tu vas imprudemment te lancer dans des périls où tu peux succomber... Emile, j'ai peur... renonce à cette tentative insensée.

— Je n'ai pas trouvé mieux, fit-il froidement.

— Tu es capable de chercher la mort, ou de te laisser emporter par un généreux élan de dévouement vers les victimes à sauver.

— Ah ! Exclama t-il involontairement. Dieu serait bon de me permettre de mourir en me dévouant !

— Mais non, se reprit-il vivement, l'embrassant avec tendresse, je dois vivre pour toi : j'y songerai, je te le jure... Allons, ne cherches plus à me faire changer d'avis ; ce projet plait à mon esprit malade, l'apaise... S'il est

De ce mariage naquit l'auteur de nos jours le 8 octobre 1736, et une fille ensuite.

Sur la fin de ses bonnes études, mon père était allé à Eu (Normandie) où il fut placé en qualité de répétiteur dans une des meilleures maisons de cette ville ; les événements de 1767 (l'attentat de Damiens) le ramenèrent dans ses foyers.

Au sein de sa famille, on lui proposa de suivre les affaires de la maison, ou de prendre tel parti qui lui plairait à sa convenance : il choisit le barreau. Doué d'un esprit subtil, clair et dégagé pour être indépendant, il alla faire son cours de droit français à Besançon, et à Fribourg en Brisgau il étudia le droit germanique, les deux langues étant usagées alors dans les procédures soumises à la Juridiction de la cour souveraine du Pays. Son diplôme d'avocat et docteur en droit obtenu, il ne se chargeait que de bonnes causes : celles de veuves, d'orphelins et des opprimés surtout, étaient préférées à de plus lucratives. Ennemi de tout système de corruption, je me plaît ici à faire son éloge mérité.

Durant sa longue absence, sa sœur épousa un honnête perruquier M. Antoine, sans autre avoir que ses pratiques : il la rendit bientôt mère d'une nombreuse famille que mon père aidera à élever. Les deux premiers ont embrassé l'état ecclésiastique, le troisième avocat, devint plus tard juge de paix du canton de Lausson distingué ; les deux derniers, réquisitionnaires de l'an 7, ou 8 ont servi la République : je les ai tous parfaitement bien connus. Il n'en reste plus que M. Antoine, François Norbert, curé de Bonfol, depuis son retour retiré à Charmoille où M. Joseph est mort curé, goûtant avec l'une de ses nièces qui prend soin de lui, les douceurs du repos bien mérité par ses longs travaux apostoliques. Les veuves avec leurs enfants habitent ensemble leur maison paternelle.

Le ménage était en pleine communauté sous la gouverne de Mlle Poiré d'humeur bizarre, quinzeuse, irascible, d'un caractère intolérable, ce qui décida le mariage de son frère utérin la cinquantaine passée.

Mon père fréquentait la maison de M. Berberat de Fornet, chef d'office de la Cour : il se fiança d'abord avec la plus jeune de ses filles dont le bon naturel et la douceur avaient déjà depuis longtemps captivé son cœur.

Le mariage entre M. Guélat, François Joseph avocat et jurisconsulte, et Mlle Berberat, Marie Elisabeth fut célébré le 2 janvier 1787 dans l'église du collège. L'abbé Berberat, son frère aîné, officia, et leur donna la bénédiction nuptiale. Il avait fait son séminaire à Rome, au collège germanique, en qualité de pensionnaire du Prince-Evêque et ordonné prêtre par S. S.

impossible, eh bien, je ne l'exécuterai pas, voilà tout.

Cette conversation avait lieu le 18 mai 1887.

IV

Pendant les jours qui suivirent, Marthe continua à résider chez Clotilde : personne ne troublait leur triste tête-à-tête, car une rigoureuse consigne arrêtait tous les visiteurs sur le seuil.

Consigne tellement rigoureuse que Maître Leblanc, ayant échoué par deux fois, se vit obligé d'écrire à Mlle Commandre ce qu'il avait à lui communiquer. Toutes réflexions faites, il n'en fut pas fâché ; écrire était plus facile.

Quand cette lettre arriva, Clotilde, énervée,

Pie VI avec dispense d'âge ; il occupait depuis son retour à Porrentruy la chaire de professeur de physique expérimentale au Collège.

De cette tendre union, je suis né à Porrentruy le 12 février 1790 : mon aïeul maternel M. Berberat, Pierre François et son épouse née Quellain Marie Rosine, déjà parrain et marraine de ma sœur, m'ont tenu sur les fonts baptismaux.

Ma mère avait ses deux oncles MM. Quellain de Delle capitaine et chevalier de St Louis, dont les portraits peints à l'huile existent chez leur petite nièce Mme Bronner, ma cousine germane.

Ils sont devenus plus tard Gardes-suisses, les mêmes qui le 10 août 1792 à l'OEil de bœuf aux Tuilleries, ont été massacrés sur les marches du trône en défendant l'infortuné Louis XVI.

Errata. — Il s'est glissé quelques coquilles dans notre dernier numéro : 1^o Page 1, 1^{re} colonne, 8^e ligne, lire *magie* au lieu de *miage* ; 2^o 1^{re} page, 3^e colonne, 2^e alinéa, 4^e ligne, lire : *Eckmann* au lieu de *Eckmann* ; 3^o 2^e page, 2^e colonne, 4^e alinéa, 4^e ligne, lire : *Ecole centrale* au lieu de *cantonale* ; 4^o 2^e page, 3^e colonne, 19^e ligne, lire : *nos villages* au lieu de *ces villages*.

JOBIN

Après l'attaque de Salbœuf qui nous procura trois mille cartouches, soixante-dix fusils et cent paires de souliers, nous nous renfonçâmes dans le bois de Chemillé. Par le chemin nouvellement battu, nos gars nous avaient devancés, l'abbé Picherit et moi ; ils se hâtaient vers la clairière d'où s'échappait une fumée légère. Déjà de loin, au travers des allées et venues de nos Vendéens, nous apercevions, sur un feu qu'activaient deux vieilles femmes, l'immense chaudron rempli de viande et de pains de douze livres entassés en piles sur le gazon. Un bruissement de feuilles nous fit tourner la tête et nous reconnûmes Jobin, de la Beltière, qui, un homme sur le dos, sautait du taillis dans la sente.

— Un ca narade blessé qu'il ramène, — murmurai-je.

Non ! non ! — me dit le bon abbé dont le visage prit soudain une expression de tristesse inquiète. — C'est un prisonnier : Jobin l'a bâillonné.

^{*)} L'un des débris de ces vaillans soldats, le sieur Guenin habite en ce moment Courtedoux et a obtenu en 1816 la médaille en bronze.

mécontente d'elle-même et des autres, regrettant le passé, appréhendant l'avenir, pleurait de tout son cœur sur l'épaule de Marthe, qui, loin de chercher à la calmer, aggravait la crise en lui redinant qu'Emile était prêt à tout, même à mourir, surtout à mourir, pour rendre à sa femme cette liberté qu'elle réclamait avec tant de violence... Ah ! elle l'accusait d'avoir voulu épouser, malgré elle, une enfant inconsciente, filialement soumise ! Elle verrait par quel sublime acte d'amour il allait répondre...

— Suis-je assez malheureuse ! sanglotait la pauvre Clotilde. Je fais du mal à tous, sans profit pour moi-même ; Marthe, ne sois pas si dure pour moi... Je suis désespérée de vous torturer : insi tous deux... Mais que faut-il donc que je fasse ?

On apportait la lettre du notaire.
La suite prochainement.

lonné, puis lui a lié les mains et les pieds. Allons vers eux...

Et, tout en revenant rapidement sur nos pas, l'abbé me soufflait très bas :

— Ce Jobin, au retour d'outre-Loire, a trouvé sa masure incendiée, sa jeune femme et son petit enfant égorgés par les bleus. Jobin est brûlé : je crains qu'il ne prépare quelque farouche revanche.

Quand nous rejoignîmes Jobin, il avait jeté son prisonnier, en face de lui, sur le talus et, reprenant haleine, il chargeait lentement son mousquet.

L'abbé lui demanda :

— Que fais-tu là, Jobin ? Les autres sont à manger, rejoins-les.

Découvrant ses dents blanches de loup, Jobin ricana sauvagement :

— J'ai bien le temps, auparavant, je veux m'amuser un brin avec ce pataud-là.

Il montrait l'homme qui échevelé, les vêtements en lambeaux, souillé de poudre et de poussière, les yeux injectés de sang, râlait sous le bâillon, se torturait dans les cordes qui coupaient la chair, lui sciaient les poignets et les chevilles. Jobin reprit dans une gaieté farouche :

— Je ne l'ai pas eu sans mal, allez ! Il détalait comme un lièvre. Je l'ai visé au défaut du genou, afin de l'avoir vivant. Il est tombé pâmé. Je l'ai ficelé et chargé sur mes épaules. Ici, je suis tranquille : on ne me le reprendra plus. Le voilà qui se tortille comme un ver : j'attends qu'il se ranime tout à fait pour lui faire des tourments.

L'abbé Picherit interrompit d'une voix cassée par l'émotion.

— Tu ne vas pas le tuer, Jobin ?

— Non, pas tout de suite, monsieur l'abbé, — dit le gars en posant son fusil chargé contre un arbre. — Rien ne presse : je vas le faire souffrir avant...

L'abbé devint très pâle :

Un homme désarmé, lié bâillonné ! Tu ne feras pas ça ?

Jobin éclata de rire :

— Ah ! ben, restez seulement : vous allez voir.

L'abbé se mit devant l'homme et cria violemment :

— Je ne veux pas !

Les yeux du gars s'assombrirent sous ses sourcils ; son menton s'avanza dans une provocation.

— Vous ne voulez pas ! De quel droit ? Ça n'est pas vous qui l'avez pris : c'est pas à vous. Monsieur Stofflet sait ce que j'ai souffert des bleus : les prisonniers que je fais, il me les donne ! Ça ne vous regarde pas ; ôtez-vous de là.

Devant cette colère, l'abbé eut honte de sa colère. Il reprit doucement.

— Si je te demandais de me donner ce misérable, Jobin ?

— Rendez-moi ma femme et mon petit, vous l'aurez,

— Je ne te commande pas, Jobin ; je te prie très humblement.

Les narines pincées, les dents serrées, Jobin répétait, implacable :

— Ne vous abaissez pas à me prier, monsieur l'abbé ; ça ne sert à rien. J'ai mon droit de soldat, j'en userai. Plus vous me retarderez, plus l'autre s'en ressentira.

Le regard de Jobin bravait. Celui de l'abbé se mouillait de pitié désespérée. Puis, quoique atrocement pâle, dans une dignité soudaine, il se redressa et sa parole vibra d'une sorte d'exaltation.

— Soit ! fit-il. — dispose de cette vie. Homme, je t'ai supplié en homme. Maintenant, je